

Webinaires horticoles 2022
Salubrité des fruits et légumes frais

Conformité : objectif 100 %

Andréanne Bilodeau, agr.
et **Joël Rabesa, agr.**
Responsables de programmes

Le 23 février 2022

Respecte, en tout ou en partie, l'orthographe modernisée.

Plan de la présentation



- Mise en contexte des changements majeurs au programme CanadaGAP en 2021
- Procédure de suivi des mesures correctives
- Comment présenter ses mesures correctives
- Retour sur les principales non-conformités – saison 2021

Mise en contexte

Changements majeurs au programme CanadaGAP en 2021

- ❑ Options de certification B, C et D (remballage et commerce en gros)
- ❑ Options reconnues GFSI
- ❑ Depuis le 1^{er} avril 2021 : note de passage de 100 % à l'audit
- ❑ Note de passage inchangée pour les options A1, A2 et D (courtage)

Procédure de suivi des mesures correctives

- Mise en œuvre de mesures correctives durant l'année en cours
- Plan de mise en œuvre des mesures correctives: lorsqu'il est **impossible** d'apporter des mesures correctives durant l'année en cours
- Remplir le *Rapport de mesures correctives*

1	2	3	4
N° DMC	Description de l'élément à corriger (n° de la section et de la question sur la liste de contrôle de l'audit)	Mesure corrective mise en oeuvre (par ex. joindre une photo, registres manquants) OU plan de mesures correctives à mettre en œuvre [description des mesures correctives à mettre en œuvre la saison/année suivante par les adhérents aux options B, C et D (emballage et commerce en gros)]	Date de réalisation
1			

Procédure de suivi des mesures correctives

(suite)

- Envoi du formulaire et des pièces justificatives des mesures correctives à l'auditeur/l'OC
 - ✓ Pièces justificatives : registres, photos, etc.
- Approbation des mesures correctives ou du plan de mesures correctives par l'auditeur et par l'OC
- Délai pour clore la DMC : 60 jours

Procédure de suivi des mesures correctives

(suite)

QUESTIONS :

1. Est-ce qu'un échec automatique peut être corrigé via un plan de mesures correctives?
2. Est-ce que des PLANS de mesures correctives sont acceptables pour les options A1, A2 et le courtage sous l'option D?

Comment présenter ses mesures correctives

- À NE **PAS** FAIRE :
 - Omission de remplir le formulaire *Rapport de mesures correctives*
 - Envoyer 3, 4, 5... courriels sans signature avec des pièces jointes non identifiées
 - Envoyer des photos sans lien avec le numéro de la question sur la liste de contrôle
 - Envoyer un plan d'action pour des non-conformités qui peuvent être corrigées durant l'année en cours
 - Omettre d'envoyer des mesures correctives pour certains éléments

\$\$\$

Retour sur les principales non-conformités - saison 2021

Questions qui auraient dû être répondues à un moment du passé
(ex. : début de saison ou période d'opération terminée pour la saison)

Question	Registre	Rappel sommaire de l'exigence
C2	V	Évaluation complétée du site AVANT le semis ou la plantation.
C4 et C5		Travaux d'entretien et de maintenance pour empêcher les contaminations en lien avec les bâtiments.
C7	B	Inspection et nettoyage AVANT le 1 ^{er} entreposage de fruits et de légumes.
D2 et D8	I	Registre I rempli et PNA disponible pour révision.
D3		Résultats de calibration des épandeurs AVANT le 1 ^{er} usage.

Retour sur les principales non-conformités - saison 2021

Questions qui auraient dû être répondues à un moment du passé
(ex. : début de saison ou période d'opération terminée pour la saison)

Question	Registre	Rappel sommaire de l'exigence
E11	H1	DAR à consigner pour les applications faites par le producteur ou par un prestataire.
F5		Inspection et nettoyage des réservoirs à eau agricole AVANT le 1 ^{er} usage.
I5	J	Inspection et nettoyage des installations sanitaires.
L3A et L3B		1 ^{re} analyse d'eau conforme (résultat potable ET prélevée au bon endroit) AVANT le 1 ^{er} usage.
P1		Fournisseurs de produits certifiés selon la portée exigée.

Retour sur les principales non-conformités - saison 2021

Ce qui est attendu : un plan de mesures correctives ET un échéancier

Un PLAN DE MESURES CORRECTIVES pour transmettre les informations sur :

- **QUOI** : Qu'est-ce qui va être mis en place? Une nouvelle procédure? Un registre? Une formation? Un achat? Un recours à un consultant?
- **QUI** : Qui est concerné par le changement à mettre en place? Qui est le responsable d'implanter le processus?
- **COMMENT** : Fournir un exemple des gabarits de formulaire mis à jour qui vont être utilisés.

Exemples :

Une lettre d'engagement, une soumission ou une facture, une photo de registre corrigé, une procédure à jour détaillée.

Retour sur les principales non-conformités - saison 2021

Ce qui est attendu : un plan de mesures correctives ET un échéancier

Un ÉCHÉANCIER pour transmettre les informations sur :

- **QUAND** : Date estimée à laquelle la non-conformité sera corrigée.
- **COMMENT** : Fournir un calendrier détaillé pour garantir que la non-conformité sera résolue AVANT la prochaine visite de contrôle.

Exemples :

Une lettre d'engagement, une photo d'un extrait de calendrier d'exécution de tâches, une capture d'écran d'une configuration d'alerte dans un calendrier électronique.

Retour sur les principales non-conformités - saison 2021

Questions qui doivent encore être répondues (opération encore en cours)

Question	Registre	Rappel sommaire de l'exigence	Mesures correctives acceptées
D2 et D8	I	Registre I rempli et PNA disponible pour révision.	Copie de registre I et/ou PNA rempli depuis la visite de contrôle.
D3		Procédure de calibration existante et résultats de calibration.	Preuve de consignation de la dérogation et de mesures correctives (ex. : procédure à jour; résultats de calibration; preuve de changement de buses).
E11	H1	DAR inscrits au registre pour les applications faites par le producteur ou par un prestataire.	Preuve de consignation de la dérogation et de mesures correctives (ex. : copie de registre H1; copie d'étiquettes).
I1 et I3		Serviettes humides spécifiques pour usage sur la peau.	Preuve de consignation de la dérogation et de mesures correctives (ex. : facture d'achat, photo des lingettes en opération, photo des instructions d'usage, mise à jour de la liste des fournisseurs approuvés).
J2	R, K	Utilisation de vêtements de travail obligatoires pour certaines tâches (ex. : tabliers pour la coupe de choux).	Preuve de consignation de la dérogation et de mesures correctives (ex. : preuves d'achat de tabliers, photos des tabliers en utilisation, preuve de formation).

Retour sur les principales non-conformités - saison 2021

Questions qui doivent encore être répondues (opération encore en cours)

Question	Registre	Rappel sommaire de l'exigence	Mesures correctives acceptées
J4	R, K	Mauvaise séquence lavage des mains (option 3); manger/boire sur le site de production/emballage; port de bijou/utilisation du téléphone.	Preuve de consignation de la dérogation et de mesures correctives (ex. : formation).
M3		Pièges absents ou non fonctionnels.	Preuve de consignation de la dérogation et de mesures correctives (ex. : photo des pièges, mise à jour des plans, contrat avec un prestataire).
P6		Section 19.6 du guide remplie.	Copie de la section 19.6 du manuel remplie.
P7		Section 19.7 du guide remplie et détaillée.	Copie de la section 19.7 du manuel remplie en lien avec la salubrité des aliments, avec le libellé explicite de l'intrant et des coordonnées du fournisseur (de produits pour les installations sanitaires, de pesticides, d'engrais).
T4		Programme de rappel et exercice de rappel annuel sur les produits de la saison, à la portée du certificat.	Copie des documents obligatoires utilisés pour l'exercice de rappel.

Retour sur les principales non-conformités - saison 2021

Comment corriger un échec automatique en lien avec une analyse d'eau non conforme ou absente?

Cas 1 : AUCUNE analyse d'eau conforme pour usage lavage des mains et/ou rinçage final.

Cas 2 : AUCUNE analyse d'eau conforme pour application de pesticides post-récolte.

Rappel des exigences :

- Preuve de source d'eau potable
- Preuve que l'équipement d'application n'est pas contaminant
- Correction immédiate EN COURS DE SAISON

Retour sur les principales non-conformités - saison 2021

Comment corriger un échec automatique en lien avec une analyse d'eau non conforme ou absente?

Cas 1 : Fournir 2 analyses d'eau prélevées à la sortie des équipements (robinet de la salle de bain; buses de rinçage) = 1 analyse APRÈS le 1^{er} usage + 1 analyse en cours de saison.

Cas 2 : Fournir 2 analyses d'eau = 1 analyse de la source d'eau AVANT le 1^{er} usage + 1 analyse en cours de saison prélevée à la sortie des buses de l'équipement d'application des pesticides.

Merci!
Des questions?

CanadaGAP

bnq.canadagap@bnq.qc.ca

Autres programmes

bnqinfo@bnq.qc.ca

www.bnq.qc.ca